

NOTE D'INFORMATION SUR LA FILIERE SESAME

La filière sésame ne représente au Mali une source de revenus que pour quelques populations situées dans sa zone naturelle de développement, à savoir les régions de Koulikoro et Ségou. En effet, les superficies plantées sont de 50 000 ha avec une production annuelle estimée à 100 000 tonnes. Ainsi, l'activité occupe seulement 200 000 personnes travaillant essentiellement dans l'informel.

Il dispose cependant d'un potentiel important au regard des disponibilités en terres et main d'œuvre agricole pour son expansion et suscite un réel intérêt dans les pays limitrophes et à l'étranger.

Malgré ces potentialités, la filière est confrontée à d'énormes difficultés, entre autres :

- Les difficultés d'accès aux marchés et méconnaissance des marchés potentiels ;
- la qualité des produits ne répond pas aux exigences des acheteurs et manque de contrôle qualité ;
- le manque d'équipements modernes pour la production et la transformation ;
- le manque de formation et de sensibilisation des acteurs de la filière ;
- l'insuffisance dans la transformation des produits en produits dérivés ;
- les difficultés d'accès au financement ;
- le manque de synergie et de communication entre les acteurs de la filière ;
- le manque d'Unités de transformation ;
- les difficultés d'encadrement des producteurs ;
- l'insuffisance de formations sur les normes internationales et les exigences réglementaires et commerciales ;
- le manque de vulgarisation des variétés performantes.

En vue d'assister les acteurs de la filière à développer une stratégie sectorielle dans le but d'améliorer la compétitivité du secteur et organiser sa mise en œuvre, le Centre du Commerce International (CCI) a réalisé en 2006 en collaboration avec le Gouvernement du Mali à travers le Ministère chargé du commerce "une stratégie nationale de développement sectoriel pour le karité" avec l'implication des acteurs.

Dans cette stratégie, l'objectif de développement est d'accroître la part de la filière sésame de 1 à 2% dans le PNB d'ici dix (10) ans.

Pour accompagner les acteurs de la filière, un cadre de collaboration a été établi. C'est dans ce cadre qu'une séance de travail s'est tenue le 17 septembre 2010 autour de la Stratégie sectorielle d'exportation de la filière Sésame avec les acteurs. Ils ont été invités à faire des amendements au document de stratégie. A la demande des acteurs, une mission de sensibilisation dans les zones de production du sésame financée.